SICAV AVENIR

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2022

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié et en application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif net de la société «SICAV AVENIR» arrêté au 31 DECEMBRE 2022.

Nous avons également examiné les états financiers trimestriels, arrêtés au 31 DECEMBRE 2022, établis conformément aux normes comptables 16 et 19, approuvées par Arrêté du Ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons conduit notre mission en accord avec les normes d'audit généralement admises. Ces normes exigent que nous planifiions et que nous accomplissions l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable nous permettant de conclure que les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et informations contenus dans les états financiers. Il comprend, généralement, la vérification des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci-joints, de la société « SICAV AVENIR » arrêtés au 31 Décembre 2022, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et des mouvements sur l'actif net pour le trimestre clos le 31 Décembre 2022.

Tunis, le 23 Janvier 2023

Le Commissaire Aux Comptes :

P/ CMC – DFK International

Hichem AMOURI

BILAN

arrêté au 31/12/2022 (Unité : en Dinars Tunisiens)

Note	-/	
<u>s</u>	31/12/2022	<u>31/12/2021</u>
4-1	935 452	924 629
	146 160 789 292	175 745 748 884
	233 739	231 527
4-3	203 445	200 035
4-9	30 294	31 492
4-10	380	1 015
	-	-
	1 169 571	1 157 171
4-7	3 055	3 620
4-11	20 253	16 910
	23 308	20 529
4-5	1 100 047	1 104 759
4-6	46 215	31 883
	7	16
	46 209	31 867
	1 146 263	1 136 641
	1 169 571	1 157 171
	\$\frac{s}{4-1}\$ 4-3 4-9 4-10 4-7 4-11	s 31/12/2022 4-1 935 452 146 160 789 292 233 739 4-3 203 445 4-9 30 294 4-10 380 - 1169 571 4-7 3 055 4-11 20 253 23 308 4-5 1 100 047 4-6 46 215 7 46 209 1 146 263

ETAT DE RESULTAT

arrêté au 31 Décembre 2022

(Unité : en Dinars Tunisiens)

		Période du	Période du	Période du	Période du
	Notes	01/10/2022 au	01/01/2021	01/10/2021 au	01/01/2021
		31/12/2022	31/12/2021	31/12/2021	31/12/2021
PR 1 - Revenus du portefeuille - titres	<i>4-2</i>	14 218	62 677	11 918	56 896
a - Dividendes		-	6 932	-	11 135
b - Revenus des obligations		14 218	55 745	11 918	45 760
et valeurs assimilées					
PR 2 - Revenus des placements monétaires	4-4	3 445	13 555	3 394	5 684
TOTAL DES REVENUS DES PLACEME	NTS	17 662	76 231	15 313	62 580
CH 1 - Charges de gestion des placements	<i>4-8</i>	-2 011	-7 958	-2 000	-7 945
REVENU NET DES PLACEMENTS		15 651	68 274	13 313	54 635
CH 2 - Autres charges	<i>4-12</i>	- 5 649	- 22 070	- 5 435	- 22 779
RESULTAT D'EXPLOITATION		10 002	46 203	7 878	31 856
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitat	tion_	-	5	-	10
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PER	RIODE	10 002	46 209	7 878	31 867
PR 4 - Régularisation du résultat					
<u>d'exploitation (annulation)</u>		0	-5	0	-10
* Variation des +/- values potentielles sur	titres	-1 812	6 428	5 939	-31 352
* +/- values réalisées sur cession des titr	es	581	-9 199	-694	14 089
* Frais de négociation de titres		-579	-2 265	-339	-2 561
RESULTAT NET DE LA PERIODE	E	8 192	41 167	12 785	12 032

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

arrêté au 31 Décembre 2022

(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Période du 01/10/2022 au 31/12/2022	Période du 01/01/2022 31/12/2022	Période du 01/10/2021 au 31/12/2021	Période du 01/01/2021 31/12/2021
AN 1 - Variation de l'Actif Net resultant	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2021
des opérations d'exploitation				
a - Résultat d'exploitation	10 002	46 203	7 878	31 856
b - Variation des +/- values potentielles	- 1 812	6 428	5 939	- 31 352
sur titres				
c - +/- values réalisées sur cession de titres	581	- 9 199	- 694	14 089
d - Frais de négociation de titres	- 579	- 2 265	- 339	- 2 561
AN 2 - Distribution des dividendes	-	- 31 876	-	- 33 147
AN 3 -Transaction sur le capital				
a - Souscriptions	-	330	-	1 814
* Capital	-	325	-	1 821
* Régularisation des sommes non distrib.	-	- 1	-	- 18
* Régularisations des sommes distrib.	_	5	-	10
regularisations des sommes district				
b - Rachats	-	-	-	-
* Capital	-	-	-	-
* Régularisation des sommes non distrib.	-	-	-	-
* Régularisation des sommes distrib.	-	-	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	8 192	9 621	12 785	- 19 302
AN 4 - Actif Net				
a - En début de période	1 138 071	1 136 641	1 123 857	1 155 943
b - En fin de période	1 146 263	1 146 263	1 136 641	1 136 641
-				
AN 5 - Nombre d'actions				
a - En début de période	20 387	20 381	20 381	20 348
b - En fin de période	20 387	20 387	20 381	20 381
VALEUR LIQUIDATIVE	56,225	56,225	55,770	55,770
AN 6 TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	0,72%	3,62%	1,14%	1,04%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtés au 31/12/2022

(Unité en Dinars Tunisiens)

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

La SICAV AVENIR est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte de type distribution, régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a reçu l'agrément du ministre des finances, en date du30 Septembre 1994.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV AVENIR bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de « SICAV AVENIR » était confiée à la société « STB MANAGER », à partir du 16/07/2020 la gestion est confiée à « STB Finance » Intermédiaire en bourse. Le dépositaire étant la « STB ».

2- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2022, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuilletitres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31 Décembre 2022, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 Décembre 2022, ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31 Décembre 2022.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

3- 3 Evaluation des placements en obligation et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2022, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurants au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués, au 31 Décembre 2022, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la

ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouverts à l'émission à compter du 1er janvier 2018

3- 4 Evaluation des placements monétaires :

Les placements monétaires sont évalués à la date d'arrêté à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

3- 5Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4 - NOTES SUR LES ÉLÉMENTS DU BILAN ET DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT

4- 1 Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 935 452 DT contre 924 629 DT au 31/12/2021, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Coût d'acquisition	905 124	907 040
- Actions et droits rattachés	95 589	128 397
- Titres OPCVM	53 424	56 628
- Obligations et valeurs assimilées	756 111	722 014
Plus ou moins values potentielles	-2 761	-9 189
- Actions et droits rattachés	-4 667	-10 408
- Titres OPCVM	1 814	1 127
- Obligations et valeurs assimilées	92	92
Intérêts courus sur obligations et valeurs assimilées	33 089	26 778
Total	935 452	924 629

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe 1.

4- 2Note sur les revenus du portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 14 218 DT pour la période allant du 01/10/2022, au 31/12/2022, contre un montant de 11 918 DT du 01/10/2021, au 31/12/2021, et se détaillent ainsi :

Libellé	4 ème trimestre 2022	31/12/2022	4 ème trimestre 2021	31/12/2021
- Revenus des actions	-	1 103	-	8 998
- Revenus des Titres OPCVM	-	5 829	-	2 137
- Revenus des Obligations et valeurs assimilées	14 218	55 745	11 918	45 760
Total	14 218	62 677	11 918	56 896

4-3 Note sur les placements monétaires

Ce poste s'élève à 203 445 DT au 31/12/2022 contre 200 035 DT au 31/12/2021, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Compte à terme STB		
Placement au 02/01/2021(Taux 8,83%) 91 jours	203 445	-
Placement au 31/03/2022(Taux 8,05%) 91 jours	-	200 035
Total	203 445	200 035

4-4Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires totalisent 3 445 DT pour la période allant du 01/10/2022, au 31/12/2022, contre 3 394 DT du 01/10/2021, au 31/12/2021, et représentent le montant des intérêts courus sur les comptes de dépôts.

Libellé	4 ème trimestre 2022	31/12/2022	4 ème trimestre 2021	31/12/2021
- Intérêts/ Placements à terme	3 445	13 555	3 394	5 684
Total	3 445	13 555	3 394	5 684

4-5Note sur le capital

Capital au 01/10/2022	
- Montant	1 101 857
- Nombre de titres	20 387
- Nombre d'actionnaires	19
Souscriptions	
- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires nouveaux	-
Rachats effectués	·
- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires sortants	-
Autres effets s/capital	·
- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	- 1812
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	581
- Frais de négociation de titres	- 579
Capital au 31/12/2022	
- Montant	1 100 047
- Nombre de titres	20 387
- Nombre d'actionnaires	19

4-6Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes aux sommes distribuables de l'exercice en cours et aux sommes distribuables des exercices antérieurs, se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Sommes distribuables de l'exercice en cours	46 209	31 867
Sommes distribuables des exercices antérieurs	7	16
Total	46 215	31 883

4-7Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022, à 3 055 DT contre 3 620 DT au 31/12/2021, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
- Gestionnaire	18	573
- Dépositaire	3 037	3 047
Total	3 055	3 620

4-8Note sur les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/10/2022, au 31/12/2022, 2 011 DT contre 2 000 DT du 01/10/2021, au 31/12/2021, et se détaillent ainsi:

Libellé	4 ème trimestre 2022	31/12/2022	4 ème trimestre 2021	31/12/2021
- Rémunération du gestionnaire	1 714	6 778	1 703	6 765
- Rémunération du dépositaire	297	1 180	297	1 180
Total	2 011	7 958	2 000	7 945

4-9Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022, à 30 294 DT contre 31 492 DT au 31/12/2021, et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
- Avoirs en banque	30 294	31 492
Total	30 294	31 492

4-10 Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022, à 380 DT contre 1 015 DT au 31/12/2021, et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Dividendes à recevoir	348	348
Retenue à la source sur BTA	_	-
Retenue à la source sur Obligations	32	667
Total	380	1 015

4-11 Autres Créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022, à 20 253 DT contre 16 910 DT au 31/12/2021, et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
TCL	2	- 37
Jetons de présence	9 517	9 500
Publicité et publications	4 452	4 200
honoraires(CAC)	-	-
Rémunération DG	-	-
Autres créditeurs (CMF)	98	97
Etat retenue à la source	159	56
Publications diverses	6 026	3 094
Total	20 253	16 910

4-12Note sur les autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/10/2022, au 31/12/2022, à 5 649 DT contre 5 435 DT du 01/10/2021, au 31/12/2021, et se détaillent ainsi :

Libellé	4 ème trimestre 2022	31/12/2022	4 ème trimestre 2021	31/12/2021
- Rémunération d'intermédiaire & honoraires (CAC)	1 131	5 021	1 937	7 134
- Redevance CMF	288	1 139	286	1 137
- TCL	56	290	250	414
- Jeton de présence	2 567	9 517	1 546	8 309
- Publicité & publication	1 538	6 016	1 410	5 772
- Rémunération DG	-	-	-	-
- Autres charges	69	87	6	13
Total	5 649	22 070	5 435	22 779

5 - AUTRES INFORMATIONS

5- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société est confiée à la société « STB Finance». Celle-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% HT de l'actif net par an.

5- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à la « STB ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 1 190 Dinars TTC l'an.

5- 3 Prise en charge de frais de fonctionnement

A compter du 01/01/2019, la société prend en charge la rémunération des dirigeants, les honoraires du commissaire aux comptes, les jetons de présence, les publications légales et tous autres frais liés à sa gestion. Cette décision a été adoptée par le conseil d'administration de la société réuni le 7 Juin 2018.

Annexe 1

PORTEFEUILLE AU 31/12/2022

(Unité : en Dinars Tunisiens)

	(0		ars Tunisiens)			
Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2022	%Actif	% Actif Net
Actions			95 588,737	90 921,680	7,77%	7,93%
TN0007510019	LAND'OR	3 000	21 355,000	18 033,000	1,54%	1,57%
TN0007610017	SAH	2 800	26 037,057	25 432,400	2,17%	2,22%
TN0007630015	SOTIPAPIER	3 652	24 226,680	23 336,280	2,00%	2,04%
TN0006660013	SOTRAPIL	1 000	12 225,000	12 410,000	1,06%	1,08%
TN0002600955	STB	2 000	7 645,000	7 628,000	0,65%	0,67%
TN0007270010	TPR	1 000	4 100,000	4 082,000	0,35%	0,36%
Titres emis ou garantit	par l'Etat		518 176,100	539 779,751	46,15%	47,09%
TN0008000838	EMPT NAT 2021 B	1 500	150 000,000	155 294,466	13,28%	13,55%
TN0008000846	EMPT NAT 2021 C	120	120 000,000	124 283,704	10,63%	10,84%
TN5XXZZ454U2	EPT NAT 1 2022 CF	2 000	200 000,000	211 488,438	18,08%	18,45%
TNSUXW7EBUQ0	EPT NAT 3 2021 AV	1 954	18 367,600	18 556,819	1,59%	1,62%
TNYZO6UGUZ33	EPT NAT 3 2021 BF	49	4 704,000	4 786,623	0,41%	0,42%
TNYZO6UGUZ33	EPT NAT 3 2021 BF	60	5 700,000	5 758,759	0,49%	0,50%
TNYZO6UGUZ33	EPT NAT 3 2021 BF	100	9 400,000	9 496,093	0,81%	0,83%
TN5QHXZ8T348	EPT NAT 3 2021 BV	107	10 004,500	10 114,849	0,86%	0,88%
Obligations			237 935,000	249 512,247	21,33%	21,77%
TN0003400355	AMENBANK2009 B	500	6 645,000	6 746,164	0,58%	0,59%
TN0004700746	ATL 2017-2 C	500	30 000,000	31 589,129	2,70%	2,76%
TN0001901115	BH F SUB 2019-1 C	600	48 000,000	51 034,126	4,36%	4,45%
TN0001900950	BH SUB 2016-1 B	1 000	20 000,000	20 785,754	1,78%	1,81%
TN0003100674	BNA 2009 SUB	1 000	13 290,000	13 711,551	1,17%	1,20%
TN0003100773	BNA SUB 2018-1 B	700	42 000,000	43 118,926	3,69%	3,76%
TN0002601219	STB 2020-1 C FIXE	300	30 000,000	31 873,315	2,73%	2,78%
TN0002102150	TLF 2021-1 FIXE	600	48 000,000	50 653,282	4,33%	4,42%
TITRES OPCVM			53 424,355	55 238,500	4,72%	4,82%
TN3A0J4BTFV3	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	500	53 424,355	55 238,500	4,72%	4,82%
Total Général			905 124,192	935 452,178		81,61%